

20 février 2020

Les jeux sont faits, les buralistes avec la Française des jeux emportent l'appel d'offres de la DGFIP !

La Direction Générale des Finances Publiques depuis des mois, voire des années, se réforme, se réorganise pour s'adapter au manque de moyens. Sur la commande politique de son ministre de tutelle, elle met en place son nouveau réseau de proximité et lance une opération de dé-métropolisation. Ce nouveau réseau n'assurera qu'un service low-cost. Quant à la dé-métropolisation, le seul argument présenté est celui du repeuplement par des fonctionnaires des territoires en déshérence (environ 2500 agents des finances publiques).

Le nouvel acte du démantèlement organisé par l'administration, via article 201 de la loi de finances 2019, est d'abandonner l'encaissement en numéraire aux guichets des services de la DGFIP et de donner cette compétence aux buralistes. Ils auront donc la possibilité d'encaisser les sommes dues au Trésor Public quelle que soit leur nature (impôts ou amendes, produits locaux comme la cantine scolaire) en espèce mais aussi en carte bleue.

Dans les faits, la Française des Jeux a obtenu le marché et donnera mandat aux buralistes qui candidateront pour effectuer ces opérations. En contrepartie de la bonne exécution du contrat, le mandataire percevra une somme forfaitaire d'un 1,50 € HT par opération d'encaissement quelle que soit le montant. Les premières préfigurations débiteront le 20 février 2020 puis le 15 avril 2020. La généralisation du dispositif sur tout le territoire interviendra au 1er juillet 2020.

Ainsi ce sont 25 000 points de contacts possibles via les buralistes que la FDJ met à disposition !

C'est donc zéro cash pour l'administration, zéro services des finances publiques dans les territoires et 100 % de risque pour la bonne exécution d'une mission au cœur du fonctionnement de l'État et des collectivités locales ; 100 % de perte d'un service technicien pour les citoyennes et citoyens.

Ce nouveau désengagement de l'État n'est pas un jeu de simulation, il s'inscrit bien dans la braderie des services publics qui est orchestrée par ce gouvernement.

Pour Solidaires Finances Publiques, la DGFIP n'est pas en dépôt-vente. De par toutes ses missions, elle est au cœur de l'État et doit y rester.